

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CRUVIERS-LASCOURS**

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

DEPARTEMENT GARD

Séance du 28 mars 2018

Nombres de membres

Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	11

Le vingt-huit mars de l'an deux mille dix-huit à 19h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur FIARD Fabien: MAIRE.

Etaient présents : FIARD – AULERY – TOULOUZE M – BEAU – ALLEMAND – BUET – MILLOT – ADAMIEC – COSTA - CEZAR

**Etaient excusées : DUBOIS, pouvoir donné à BEAU,
TOULOUZE A - BOUXIN**

Secrétaire de séance : AULERY

Le CONSEIL MUNICIPAL passe à l'ordre du jour :

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 EAU ET ASSAINISSEMENT M49
ET NOUVEAUX TARIFS DE L'EAU**

Le Maire présente :

BUDGET PRIMITIF 2018

Fonctionnement équilibré à : 73 817.00 €
Investissement équilibré à : 110 023.16 €

Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve ce budget :

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Les nouveaux tarifs de l'eau année 2018

Consommation eau	1,20 €	TTC/M3
Abonnement compteurs	21 €	TTC/Annuel
Part Communale	0,09 €	TTC/M3
Redevance pollution domestique	0,29 €	TTC/M3
Redevance modernisation des réseaux	0,155 €	TTC/M3
Redevance assainissement non collectif SPANC	20 €	TTC/Annuel

Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve les nouveaux tarifs de l'eau à l'unanimité :

**FAIT ET DELIBERE A CRUVIERS – LASCOURS,
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.
Pour copie conforme.**

Le Maire

Fabien FIARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-213001001-20180328-2018_11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/2018

